

- Souplesse, soutien et défense des droits figurent en tête des mesures défendues par la ministre.
- Bénédicte Linard recense les questions et affine les réponses.
- La complémentarité avec le fédéral et les Régions sera essentielle.

Crise sanitaire : des mesures pour sauver la Culture

Marie Baudet

Mardi prochain, le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles doit se réunir pour arrêter le premier paquet de mesures de soutien au secteur culturel. Les négociations se poursuivent en outre avec le fédéral en vue de coordonner l'aide publique à la Culture.

“La crise sanitaire que nous traversons nous montre combien la société est fragile dans son ensemble, et le monde culturel en particulier”, relève la ministre de la Culture Bénédicte Linard (Écolo). *“Le confinement, les annulations pèsent sur les institutions, les structures, les opérateurs, mais aggravent singulièrement la situation des artistes, des techniciens, des intermittents.”*

Depuis le 14 mars, diverses initiatives sont prises. La concertation est permanente, avance celle qui, à la distanciation sociale, préfère le terme de distanciation physique. *“Nous avons rencontré, et continuons de le faire, les différents secteurs concernés. Les besoins de tous changent à mesure que la situation évolue. J’ai voulu adopter une logique transversale, comme l’est la solidarité que l’on constate dans le monde culturel et de l’extérieur avec lui.”*

La ministre structure en quatre volets les mesures d’aide à la Culture, *“autour, globalement, de la souplesse, de la facilitation, de la défense des droits, du soutien”.*

1. Maintien des subventions

Dans le premier volet se retrouve un ensemble de dispositions déjà adoptées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, y compris le fonds d’urgence de 50 millions d’euros destiné à *“apporter une aide directe aux secteurs touchés par les mesures de confinement (Culture, Petite Enfance, Sport, Jeunesse, Enseignement, Hôpitaux universitaires...)”*, détaillait le communiqué de la FWB.

Est déjà acquis, pointe M^{me} Linard, *“le maintien des subventions pour les opérateurs (ce, même si certains termes de leur contrat-programme ou de leur convention ne peuvent, en raison de la crise, être remplis), ainsi que pour les tournées Art&Vie et Spectacle à l’école, même en cas de représentations annulées”.* Ce premier volet inclut aussi *“le régime de prêts d’urgence via le fonds d’investissement St’art, ou encore l’adaptation des opérations Cinéastes et Auteurs en classe virtuelle”.*

En parallèle, la FWB continue de travailler à l’assouplissement des normes. *“Chaque jour amène son lot de questions, toutes ne sont pas résolues, mais nous travaillons sans relâche à trouver des solutions. Une Foire aux questions est d’ailleurs mise en place sur le portail www.culture.be.”*

2. Statut d’artiste

Le deuxième volet exposé par la ministre se déploie en concertation étroite avec le fédéral. *“Notre rôle est là de porter la voix des artistes, créateurs, techniciens affectés par la crise. Nous sommes en dialogue renforcé avec la ministre de l’Emploi”* (Nathalie Muylle, CD&V).

Au premier rang des demandes: *“La neutralisation, a minima, de la période de crise pour l’obtention ou le maintien du statut d’artiste (lié au nombre de jours de travail sur une période donnée en fonction de l’âge) et pour la non-dégressivité des allocations de chômage pour les artistes.”* Sans cette disposition seraient mis à mal non seulement le travail mais la survie des artistes, pour qui le respect de ces conditions est déjà souvent un casse-tête en temps normal. À noter, ajoute M^{me} Linard, que *“cette neutralisation doit idéalement aller au-delà de la période de distanciation compte tenu notamment des temps de répétition affectés, et du déconfinement progressif. On a une écoute très attentive du fédéral sur ces questions.”*

Les négociations avec le fédéral portent également sur *“l’ouverture de l’accès au chômage pour force ma-*

“Chaque jour amène son lot de questions. Toutes ne sont pas résolues, mais nous travaillons sans relâche à trouver des solutions.”

Bénédicte Linard
Ministre de la Culture
Fédération Wallonie-Bruxelles
L’administration a mis en place une FAQ liée à la crise du Covid-19 sur www.culture.be